



Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

Note aux membres de la Commission technique fédérale PSF 2021

Rappel sur la composition de la commission

- 4 élus des Comités départementaux et des ligues
- 4 élus du Comité directeur fédéral
- 2 permanents FFB (la DA et le DTN)
- Le Coordonnateur du CIDESD (ne siège que pour les réunions plénières de la CTF PSF 2021)

Instruction technique des dossiers

- L'instruction des dossiers est confiée à la Commission technique fédérale PSF 2021 ;
- Les dossiers seront répartis et confiés à des membres de la commission (par binômes) non élus et non membres des structures concernées ;
- Chaque binôme renseigne le formulaire d'évaluation en respectant scrupuleusement le cadre d'évaluation établi de manière à avoir un traitement équitable des demandes ;
- Deux référents seront nommés au sein de la commission pour assurer l'accompagnement des binômes, assurer l'harmonisation du traitement ;
- En fonction du nombre de dossiers à traiter, une ou plusieurs réunions d'harmonisation de la commission seront organisées pour finaliser l'attribution des subventions.

Règles éthiques et opérationnelles

- Discrétion (accès à des informations financières, politiques...)
- Neutralité, objectivité, bienveillance
- Respect des délais

Evaluation

- Pour être les plus objectifs possibles dans l'évaluation de la qualité des projets, les membres de la commission s'appuieront sur la grille d'évaluation ci-dessous :

Indices définis en fonction de la note :

Note→ Qualité des Projets ↓	0	1	2	3	4
Pertinence du dossier au regard des orientations du PSF 2021	Ne répond pas aux attentes (actions PSF) ; Le cumul des actions n'atteint pas le seuil minimal	Répond un peu aux attentes	Répond un peu aux attentes	Répond plutôt bien aux attentes	Répond complètement aux attentes
Cohérence des actions proposées	Action ponctuelle, non structurante, non impactante	1 action isolée	1 action dans la durée ou 2 actions complémentaires	Plusieurs actions complémentaires et structurantes	Plusieurs actions qui se complètent, s'inscrivent dans la durée, et seront structurantes /impactantes

Volet financier

Les subventions sont attribuées en fonction de projets sportifs qui s'inscrivent effectivement dans le Projet Sportif Fédéral 2021 tel que défini, intégrant les objectifs et résultats attendus. En conséquence, ne sont pas retenus par la commission PSF :

- Les projets liés uniquement au budget de fonctionnement classique d'un club, d'un comité, ou d'une ligue ;
- L'achat de (petits) matériels qui ne s'inscrit pas dans un projet de développement plus général ;
- Les actions à destination des non licenciés et ne visant pas l'intégration dans un club ;
- Les prestations de service effectuées par un club au bénéfice de non licenciés et/ou de structures extérieures...

Par ailleurs, deux autres principes :

- Il est impossible d'attribuer une subvention supérieure à la demande effectuée ;
- Une subvention ne peut pas excéder 50% du coût total du projet

Pour être les plus objectifs possibles dans l'évaluation du volet financier du projet, les membres de la commission s'appuieront sur la grille d'évaluation ci-dessous.

Indices définis en fonction de la note :

Note→	0	1	2	3	4
Evaluation du volet financier du projet	Le seuil des 1 500 € n'est pas atteint ; La demande n'apparaît pas dans le prévisionnel présenté	Le budget est peu clair ; La demande est mal justifiée ; Les données avancées sont peu fiables	Le budget présente des manques ;	Le budget est structuré ;	Le budget est bien construit ; La demande est justifiée et proportionnée ; Les données présentées sont fiables ou plausibles

Notation des dossiers

Trois notes sont donc attribuées pour chaque dossier sur la base des tableaux d'évaluation ci-dessus (2 sur la qualité du projet, 1 sur le volet financier) :

- Une note égale à 0 peut être éliminatoire
- Une note globale inférieure à 6 sur 12 peut être éliminatoire

Un classement des dossiers en fonction de la note globale permettra de réaliser les arbitrages nécessaires au sein de la Commission en phase d'harmonisation.

Réponses /retours vers les structures en fin de campagne

Un retour à chaque Ligue régionale :

- Un tableau récapitulatif des subventions attribuées, avec un commentaire de la commission pour les dossiers non retenus ;
- Une note d'accompagnement explicitant les grands principes qui ont guidé les travaux et les décisions de la commission.

Pour les Clubs et Comités :

- Réponse très succincte positive (avec le montant) ou négative (à l'aide de l'une des réponses types élaborées au préalable)
- Echanges et justifications auprès des structures qui en font la demande

Foire aux questions

Une FAQ a été mise en place au sujet du PSF à partir de 2020 sur le site internet fédéral :

<http://www.ffbillard.com/faq/>

ANNEXE 1

Listes des champs du formulaire d'évaluation

Adresse e-mail

Le dossier concerne quel type de structure ?

- Un club
- Un comité
- Une ligue

Binôme d'évaluateurs (2 Noms)

Votre nom

Nom du Club, du Comité ou de la Ligue

Code postal correspondant

Le dossier comporte les pièces suivantes

- Dossier de candidature PSF 2020 (correspondant à la structure club, comité ou ligue)
- Fiche d'identification du demandeur
- Budget prévisionnel
- Attestation du demandeur signée par le responsable correspondant
- Avis de la ligue d'appartenance (pour les dossiers de clubs ou de Comités)
- Compte rendu de la dernière assemblée générale de la structure
- Compte d'exploitation et bilan financier du dernier exercice

Les rubriques suivantes du dossier sont-elles renseignées :

- Le territoire a-t-il un statut particulier ?
- Objectif du projet
- Genre des bénéficiaires
- Type de bénéficiaires du projet
- Numéro de SIRET de votre association

Les réserves financières de la structure sont de x € qui représentent :

- Moins de 50% du budget annuel
- Entre 50% et 100% du budget annuel
- Supérieures au budget annuel

Votre note sur la pertinence du dossier au regard des orientations du PSF Billard 2021 (voir note d'accompagnement sur l'évaluation des dossiers) : de 0 à 4

Votre commentaire sur la note sur la pertinence du dossier

Votre note sur la cohérence des actions proposées (voir note d'accompagnement sur l'évaluation des dossiers) : de 0 à 4

Votre commentaire sur la note sur la cohérence des actions

Votre note sur le volet financier (voir note d'accompagnement sur l'évaluation des dossiers) : de 0 à 4

Votre commentaire sur la note sur le volet financier

Coût du projet présenté par la structure

Montant demandé par la structure

Votre proposition de soutien financier : limite basse

Votre proposition de soutien financier : limite haute

Votre commentaire général sur le dossier

ANNEXE 2

Rappel des orientations « PSF 2021 » pour un club **Pour les clubs**

	Actions/projets	Commentaires	Indicateurs
1	Créer, renforcer l'école de billard du club	<p>En référence aux critères des labels « club-école » de la FFB</p> <p>L'objectif principal est d'augmenter le nombre et de diversifier les pratiquants-adhérents-licenciés</p>	<p>Types et nombre de créneaux ;</p> <p>Caractéristiques de l'encadrement mobilisé (nombre, qualifications, ...) ;</p> <p>Effectifs encadrés par la structure école de billard ;</p> <p>Effectifs de licences « découvertes » et « avenir » ;</p> <p>Intégration de la structure école dans l'organisation et le projet sportif du club ;</p> <p>Petits matériels de promotion acquis ;</p> <p>...</p>
2	Faciliter l'accès à la pratique des jeunes, des femmes, des personnes en situation de handicap, des seniors	<p>Actions de promotion, de découverte, d'initiation, d'animation ;</p> <p>Promotion du sport santé ;</p> <p>Développement de l'éthique et de la citoyenneté ;</p> <p>Lutte contre les dérives (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques et sexuelles)</p>	<p>Effectifs licenciés dans chaque public pratiquant avec une attention particulière sur les publics jeunes et féminins ;</p> <p>Nombre et qualité des actions menées ;</p> <p>Conventions locales ;</p> <p>Dispositifs locaux pris en compte ;</p> <p>Inscription du club dans www.handiguide.sports.gouv.fr</p> <p>...</p>
3	Former l'encadrement : animateurs, initiateurs, entraîneurs, agents de développement, arbitres, dirigeants	<p>Parcours de formation de la FFB ;</p> <p>Formations proposées par le mouvement sportif (CDOS, CROS) ;</p>	<p>Effectifs formés dans chaque catégorie ;</p> <p>En formation initiale ;</p> <p>En formation continue ;</p> <p>Montée en compétences (niveaux et grades de qualification) ;</p> <p>...</p>
4	<p>Relance après Covid-19</p>  <p><i>Le seuil minimal d'aide financière au titre du Plan de relance après covid 19 est abaissé à 1 000 €</i></p>	<p>Actions de relance de la pratique sportive du billard en clubs</p> <p>Aide aux structures en difficulté</p> <p>Mise en conformité des protocoles sanitaires</p>	<p>Nature et qualités des actions menées</p> <p>Effectifs de licences : retour aux effectifs années N-2 et N-1, augmentation des effectifs</p>

Nota : 50 % de l'enveloppe financière globale « labellisation PSF 2021 » de la F.F. Billard seront dédiés aux projets des clubs.

Exemple de projet « PSF 2021 » pour un club

Création d'une école de billard dans l'une des 4 disciplines :

- Formation initiale ou continue des encadrants
 - o 3 CFA
 - o 1 DFI
 - o Prestations d'un formateur professionnel pour accompagner le lancement de l'école de billard
- Campagne de promotion locale
 - o Deux ou trois temps forts : 1) forum des associations de la ville, 1 ou 2 portes ouvertes au club
 - o Fiche d'invitation pour trois séances gratuites distribuée dans ces temps forts
 - o Prestation d'un formateur professionnel pour les deux portes ouvertes au club pour encadrer l'équipe d'animateurs
- Achat de petits matériels
 - o Exemple : jeux de 4-billes carambole
 - o Exemple : un billard BT700 Décathlon
 - o Exemple : des polos animateurs/initiateurs
 - o Exemple : flyer de présentation du club
 - o Budget

Objet	Dépenses	Recettes
Formation initiale ou continue des encadrants : 3 participations à un stage CFA 1 participation formation DFI Déplacements candidats Prestations pro stage de préparation des animateurs Prestations pro lancement école : 8 séances	90 € 90 € 300 € 200 € 800 €	
Campagne de promotion locale : Prestations pro 2 x ½ journées Frais de réception portes ouvertes	400 € 200 €	
Achat de petits matériels : Jeux de 4 billes Un billard BT 700 Polos animateurs/initiateurs Flyers	180 € 550 € 200 € 200 €	
Fonds propres du club		1710 €
Subvention demandée		1500 €
Total	3210 €	3210 €

Rappel des orientations « PSF 2021 » pour un Comité

Pour les Comités départementaux ou interdépartementaux

	Actions/projets	Commentaires	Indicateurs
1	Accompagner les clubs dans leur structuration	Suivi et accompagnement des clubs ; Aide au diagnostic ; Accompagnement dans l'élaboration du projet sportif de chaque club	Dispositifs mis en place ; Actions de sensibilisation, d'information ; Nombre de clubs atteints ; ...
2	Former l'encadrement : agents de développement, arbitres, dirigeants	Recensement des besoins en formation de chaque club ; Mise en œuvre des parcours de formation de la FFB ; Participation aux formations proposées par le mouvement sportif ;	Effectifs formés dans chaque catégorie ; En formation initiale ; En formation continue ; Montée en compétences (niveaux et grades de qualification) ; ...
3	Promouvoir et animer l'activité sportive du billard sur le territoire	Offres sportives pour débutants et événements loisir sportif ; Diplômes fédéraux d'aptitude ; Carambole 4-billes ; Championnats blackball ; Championnats vétérans ; ...	Evénements locaux pour publics spécifiques Championnats locaux ; ...

Nota : Une des particularités de notre fédération au niveau territorial est la structuration départementale très inégale. On trouve des Comités départementaux parfois inexistants, ou avec très peu de clubs sur leur territoire géographique, et des Comités parfois très organisés et conduisant des actions structurantes depuis de nombreuses années.

Face à cette situation, et à notre niveau de développement, la FFB demande systématiquement l'avis de la Ligue régionale, en qualité de « tête de réseau » principale sur les territoires, sur les dossiers présentés par les clubs ou les Comités. Ces derniers, lorsqu'ils existent, ont, en effet, vocation à mener leurs actions en complément et en coordination avec la Ligue régionale de leur territoire.

Rappel des orientations « PSF 2021 » pour une Ligue

Pour les Ligues régionales

	Actions/projets	Commentaires	Indicateurs
1	Créer, renforcer l'Équipe technique régionale (ETR) dans son volet développement	Composition de l'ETR Plan d'actions de l'ETR Diagnostic régional Identification et montée en compétence des membres de l'ETR	Création ETR ; Renforcement du dispositif ETR ; Intervenants et prestataires ; Programmes d'actions ; ...
2	Accompagner les clubs dans leur structuration	Suivi et accompagnement des clubs ; Aide au diagnostic, à l'élaboration du projet sportif de club ;	Dispositifs mis en place ; Actions de sensibilisation, d'information ; Nombre de clubs atteints ; ...
3	Former l'encadrement : animateurs, initiateurs, entraîneurs, agents de développement, arbitres, dirigeants	Stages régionaux du parcours de formation de la FFB ; Formations proposées par le mouvement sportif ;	Stages organisés ; Effectifs formés dans chaque catégorie ; En formation initiale ; En formation continue ; Montée en compétences (niveaux et grades de qualification) ; ...
4	Promouvoir et animer l'activité sportive du billard sur le territoire	Championnats blackball ; Championnats vétérans ; ...	Championnats régionaux ; Évènements ponctuels spécifiques promotionnels ; ...

Nota : La Ligue régionale, en qualité de « tête de réseau » principale sur les territoires, a vocation à décliner le projet fédéral en prenant en compte les particularités de la Région.

Elle articule son action avec celle des Comités départementaux ou interdépartementaux, ou des districts, au service des clubs et des pratiquants.

L'équipe technique régionale (ETR) tend à professionnaliser la mise en œuvre d'un plan d'actions régional en lien avec la Direction technique nationale et sous le contrôle de l'instance dirigeante de la Ligue.